

## ANALYSES & PLACEMENTS

### Virus, le jour d'après

Que ce soit dans le domaine des rapports internationaux, comme dans celui des rapports entre l'Etat et les citoyens, le monde de l'après virus sera différent.

#### Chine: la diplomatie du masque a tué la diplomatie du panda

Ayant tiré toutes les leçons de la prophétie de Peyrefitte (quand la Chine s'éveillera, 1971), le Parti communiste chinois s'était attaché à ce que les étapes de sa montée en puissance vers l'inexorable maîtrise des technologies et des voies maritimes et continentales nécessaires à asseoir sa puissance sur le monde, n'engendrent pas de tremblement trop significatif. A cet égard, la gestion du Covid en mode Tchernobyl restera sans doute dans l'histoire comme un Pearl Harbor à la chinoise: les yeux du plus grand nombre sont aujourd'hui dessillés.

Sous réserve de pire, l'hypothèse du virus échappé du laboratoire P4 livré à la Chine par les français restant encore à démontrer, le rôle causal des dissimulations de Pékin est établi dans la transformation de ce qui était une «pneumonie du Wuhan» devenue pandémie mondiale, avec ses cortèges de morts et la pire crise économique mondiale depuis la seconde guerre. Dès le 17 novembre, les autorités locales avaient en effet mentionné l'existence du Covid et dès le 30 décembre 2019, le séquençage génétique de l'agent pathogène était disponible. Les épidémiologistes s'accordent pour dire que si la province du Hubei avait appliqué trois semaines plus tôt les mesures de quarantaine strictes qui s'imposaient, la propagation du virus en eût été réduite de 95%. Et que si la Chine, membre de l'OMS dont elle a fait cyniquement exclure Taiwan, avait partagé des informations complètes, le nombre de décès à l'étranger aurait pu être réduit quasiment à zéro.

Le premier réflexe chinois, toutefois, a été de brider non pas le virus mais toute circulation d'information «non officielle» en bâillonnant les constatations dissidentes venant du terrain médical local par de funestes mesures de police. Fidèle à son histoire totalitaire, le régime chinois dont l'enrichissement n'a nullement modifié la nature n'a pas hésité une seconde à sacrifier la vie de ses citoyens et le reste du monde sur l'autel de son égoïste prestige national communiste. Pendant plusieurs semaines, le régime a dissimulé la réalité de l'épidémie, puis minimisé la gravité du virus, prétendant qu'il n'était pas transmissible d'homme à homme, mais uniquement de l'animal à l'homme ou par voie alimentaire, ne reconnaissant que très tardivement la vraie nature de la maladie. Dans un second temps, la Chine

*...article de Me Yves Nidegger, Conseiller Juridique du GSCGI*

n'a eu de cesse que de tancer les États qui osaient fermer leurs frontières à ses ressortissants afin de se protéger de la contagion. Avec le résultat, que l'on sait. Et dans un troisième temps, elle renouvelle en ce moment sa diplomatie du panda par une diplomatie du masque, objet permettant opportunément de se protéger tout en cachant son vrai visage, dont le port universel est devenu indispensable de son fait et que les entreprises d'Etat chinoises, en quasi-monopole de la production mondiale de masse, se font fort aujourd'hui d'offrir avec bienveillance aux autres États, ainsi que d'autres matériels de protection, à dix fois leur prix ordinaire, payables d'avance sur la base d'un descriptif qui ne garantit pas toujours la qualité effectivement livrée.

La réaction des États sera décisive: il y a ceux qui accepteront que la Chine profite de la détresse qu'elle a engendrée pour promouvoir en sus son «modèle» politique et économique et sa domination définitive. Et il y a ceux qui, réveillés par ce Pearl Harbor chinois, décideront que l'on peut acheter ou vendre n'importe quoi, mais pas forcément avec n'importe qui. Cela pourrait commencer par des actions en réparation dirigées contre l'Etat chinois devant les Cours de justice internationales compétentes et aller jusqu'à la redéfinition d'un ordre mondial multipolaire fondé sur le «containment» de la puissance chinoise, comme ce fut le cas jadis pour l'Union soviétique.

#### Printemps des exécutifs, hivers démocratique

Les crises sont des moments où les experts prennent le pouvoir, les militaires en temps de guerre—on voit alors la société civile se mettre à marcher au pas, les médecins en temps d'épidémie, ou plutôt les papes de la bureaucratie médicale, ceux de la santé sociale, qui se préoccupent d'immunité de troupeau, de la santé de tous, la santé de chacun étant laissée aux tacherons du terrain. L'obéissance est alors élevée en vertu civique, les médias se font chargés de communication gouvernementale, le parlement n'est plus convoqué, sinon pour apporter sa caution aux décisions de l'exécutif, lui-même réduit au rôle de perroquet des spécialistes dont il est politiquement peu prudent de se distancer.

Le besoin de sécurité passant au premier plan, le moment est idéal pour les adversaires de la démocratie libérale de vanter l'efficacité supérieure d'un autre modèle. Et il n'y a pas que les Chinois pour s'engouffrer dans la brèche de la confusion pandémique en vantant leur modèle illibéral à grand coup de masques comme l'ont fait jadis les yankees en distribuant des chewing gums. Le 22 mars, la Russie

## ANALYSES & PLACEMENTS

### Virus, le jour d'après

envoyait masques et médecins militaires en Italie, le 23, c'était le tour des Cubains.

Le Covid est bien plus qu'un virus; c'est un cheval de Troie de l'illibéralisme et les assaillants ne viendront pas que de l'extérieur du système. On se souvient en effet du tsunami de régulations qui s'est abattu sur les citoyens-contribuables à la suite de la crise financière de 2008, transformant le paysage législatif dans lequel nous évoluons jusqu'à le rendre méconnaissable.

Sous prétexte de mieux contrôler les flux financiers, les Etats les plus endettés ont retourné contre leur propre population l'arsenal de droit d'exception conçu dix ans plus tôt pour combattre le trafic d'armes chimiques et d'armes nucléaires entre mafias et groupes terroristes.

Chaque citoyen s'en trouve aujourd'hui injustement entravé dans ses transactions quotidiennes les plus banales par une pluie de complications imposées par le truchement de banques devenues paranoïaques depuis qu'elles risquent de lourdes sanctions en cas de négligence dans l'exercice de la mission contre-nature de gendarme de leurs propres clients que les Etats leur ont assignée.

Dix ans plus tard, des intrusions étatiques aussi brutales dans les libertés civiles et individuelles que l'assignation à résidence par simple décret, le contrôle policier des

*...article de Me Yves Nidegger, Conseiller Juridique du GSCGI*

motifs de déplacements des particuliers, des interdictions professionnelles pendant des mois, ont été endurées avec patience par une population résignée et inquiète.

Les citoyens ont même accepté le résultat d'élections qui se sont déroulées au terme de campagnes qu'aucun observateur de l'OSCE ne reconnaîtrait comme démocratiques: exclusion de vote des plus de 65 ans, interdiction des rassemblements électoraux, des débats publics, de tenir des stands, absence de débat médias, interdiction des observateurs internationaux.

Lorsqu'on remettra les citoyens en liberté, conditionnelle, ce sera sous contrôle électronique, moyennant une application chargée dans leur portable.

Difficile de croire que l'acceptation citoyenne de ces mesures et moyens technologiques d'exception durant la pandémie ne laissera aucune trace chez les citoyens docilisés et que les Etats ne seront pas tentés de recourir au même arsenal d'exception pour contrecarrer les déplacements de leurs citoyens pour d'autres motifs jugés impérieux, tels que réchauffement climatique, pénurie d'infrastructures de transports ou pollution de l'air, comme on le voit à Genève déjà avec un macaron qui interdit à certaines catégories de sortir de leur garage.

## BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR



### **Me Yves NIDEGGER**

*Avocat, Conseiller national*

*Yves Nidegger a passé son enfance et sa scolarité à Genève où il a fréquenté l'École supérieure de commerce et la Faculté des lettres (histoire et anglais) avant de contracter définitivement le virus du droit, une discipline qu'il pratique aujourd'hui comme avocat et comme législateur après l'avoir pratiquée comme magistrat du Pouvoir judiciaire. Elu en 1993 à la juridiction des Prud'hommes, il a été président suppléant du Tribunal jusqu'en 2005 et juge à la Commission de surveillance des offices de poursuites et faillites, ainsi qu'à la Commission de recours en matière de police des étrangers de 2003 à 2005. Il a rejoint le Barreau de Genève en 1998, en l'Etude Oltramare Hochstetter Eardley Reiser avant de fonder sa propre Etude en 2001. Yves Nidegger a présidé la Commission judiciaire du Grand Conseil genevois où il a siégé aux Commissions législative et des finances. Depuis 2007, il est élu au Conseil national où il siège à la Commission des affaires juridiques qu'il a présidée, à la Commission judiciaire, à la Commission des affaires extérieures, ainsi qu'à la Délégation chargée des rapports avec le parlement français.*